



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30
mail : DJS-MDS@paris.fr

Paris, le mardi 14 octobre 2025

CIRCULAIRE GÉNÉRALE

2025-2026

POUSSINS - PUPILLES

Jeunes Officiels

ATTENTION : suite à une décision prise par la Commission Jeunes Officiels 2024-2025, chaque équipe Pupille 1 devra obligatoirement présenter 2 Jeunes officiels à partir des phases finales.

Ces Jeunes officiels seront, après formation, capables d'arbitrer un match.

I. DEBUT DES RENCONTRES

- Mercredi 5 novembre 2025

II. COMPOSITION DES ÉQUIPES - "TRÈS IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles Excellence se dérouleront dans la mesure du possible

- Sur un demi-terrain de football voire sur un quart de terrain pour les Poussins.
- Équipes de 7 ou 8 joueurs dont 1 gardien de but + 3 remplaçants (nombre adaptable)



III. TERRAINS

Ils sont très divers. Les rencontres sont avant tout éducatives.
Les buts de fortune seront donc autorisés.

IV. RÈGLES

Le règlement USEP est à votre disposition sur simple demande par mail, et en ligne sur notre site : <https://usep75.fr/wp-content/uploads/Reglement-foot-2023.pdf>

V. CATÉGORIES D'AGE ET DURÉE DES RENCONTRES

POUSSINS	2016 - 2017	2 x 12 minutes
PUPILLES	2014 - 2015 - 2016	2 x 15 minutes

Les enfants nés en 2016 peuvent jouer soit en POUSSINS soit en PUPILLES et doivent rester dans la même catégorie toute l'année.

Les organisateurs des rencontres pourront adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

- **PO et PU : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES

ÉTABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES JOINTES A CE CALENDRIER ET DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET. LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLÈTEMENT EN INDIQUANT :

- Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs
- Catégorie : PO, PU
- **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.



(Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle **doit porter une réclamation** au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Certaines Associations Sportives seront responsables de terrain, dans ce cas leur remettre les feuilles de matches. Elles sont chargées de les transmettre à l'USEP Paris, toutefois s'il n'y a pas de responsable de terrain, c'est l'équipe vainqueur qui aura la charge d'expédier la feuille de match. En cas de match nul, c'est l'équipe qui a le plus petit n° dans la poule qui aura la charge de l'expédition.

Par e-mail : resultats@usep75.fr

Par courrier à l'USEP Paris - 167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Les résultats doivent nous être transmis le jour même sur la page dédiée de notre site :

[ENVOYER LES RÉSULTATS](#)

Chaque vendredi après-midi suivant une journée, ces résultats sont publiés sous formes de classements à jour : [CLASSEMENTS](#)

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.



SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

En cas d'« anomalies », elle a décidé d'appliquer les sanctions suivantes :

- 1^{ère} : match perdu, 0 point marqué
- 2^{ème} : non-participation à la phase finale
- 3^{ème} : exclusion du championnat

CES MESURES SERONT APPLIQUEES STRICTEMENT

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 2013 (d'âge de 6^{ème}) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper plusieurs équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposées au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.



X. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.

XI. ARBITRAGE

Comme indiqué en introduction :

Chaque équipe Pupille 1 devra présenter 2 Jeunes Officiels capables d'arbitrer

Lors des phases finales à partir du mercredi 15 avril 2026.

Vous pouvez d'ores et déjà sensibiliser les enfants aux différents rôles des Jeunes Officiels :

- Arbitre central
- Arbitre de touche
- Chronométrateur
- Scoreur
- Remplissage de feuille de match

Cette sensibilisation peut concerner également les Poussins.

XII. QUALIFICATIONS

Toutes les équipes participeront à la phase finale, à partir du mercredi 15 avril 2026, regroupant les équipes par secteurs et en fonction des classements dans les poules.